

bourdon & associés

AVOCATS

William BOURDON
Bertrand REPOLT
Vincent BRENGARTH

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS
Alice GOURLAY-DUPLESSIS
Tahicia JOLY
Jim VILLETARD
Louisa LAMOUR
Imen ATALLAH
Colomba GROSSI
Lily RAVON

Avocats associés

T. 01 42 60 32 60 - F. 01 42 60 19 43

Avocats collaborateurs

contact@bourdon-associes.com

Monsieur Karim A. A. Khan KC
Cour pénale internationale
Oude Waalsdorperweg 10, 2597 AK Den Haag
Pays-Bas

Paris, le 18 juillet 2024

Karim.Khan@icc-cpi.int

TRES URGENT

Aff. : Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) et autres

Objet : Enlèvement et possible séquestration de deux leaders du FNDC par les unités des forces spéciales et du GIGN de la République de Guinée

Monsieur le Procureur,

Nous avons l'honneur de vous écrire en qualité de Conseils du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), mais également des familles de Messieurs Foniké MENGUE et Billo BAH.

Nous vous avons par le passé écrit à plusieurs reprises pour vous alerter sur la situation en Guinée et exposer les raisons pour lesquelles nous considérons que la Cour pénale internationale devait pleinement se mobiliser au sujet de la situation sur place.

Malheureusement, la situation ne cesse de s'y dégrader, comme nous le craignons. Notre missive intervient dans un contexte extrêmement dégradé et, nous devons le dire, dans une grande sidération alors que nous avons le sentiment que les correspondances adressées n'ont pas eu les effets escomptés.

Nous vous écrivons aujourd'hui en urgence pour vous faire part de la plus vive préoccupation de ceux que nous représentons, en lien avec la disparition très inquiétante de deux membres du FNDC, Messieurs Foniké MENGUE et Billo BAH, le 9 juillet dernier¹.

¹ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240710-guin%C3%A9e-l-activiste-fonik%C3%A9-mengu%C3%A8-et-un-collaborateur-kidnapp%C3%A9s-par-des-militaires-selon-le-fndc> (pièce 1)

A notre plus grande stupéfaction, le parquet général près la cour d'appel de Conakry soutient dans un communiqué en date du 17 juillet 2024 qu'aucun organe d'enquête n'a procédé à aucune interpellation².

Il est peu dire que la lecture de ce communiqué a glacé le sang de ceux que nous défendons depuis maintenant plusieurs années car il vient renforcer les inquiétudes très légitimes des familles.

Selon la belle-sœur du coordinateur national du FNDC Oumar SYLLA et les témoignages recueillis, le 9 juillet, un contingent d'éléments mixte des Forces Spéciales (FS) et du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) ont pris d'assaut le domicile du Coordinateur National avec un déchaînement de violence inouï. Présents lors de cet assaut, Messieurs Foniké MENGUE et Billo BAH y ont été interpellés par les forces gouvernementales.

Personne ne sait aujourd'hui où ils se trouvent.

Cette situation est gravissime car cela signifie qu'il est pour l'heure impossible d'avoir des nouvelles des personnes arrêtées.

Il ne fait aucun doute que ces arrestations sont directement en lien avec les activités politiques et opinions de Messieurs Foniké MENGUE et Billo BAH.

Nous en sommes réduits aujourd'hui à l'espoir que la détention, dont le caractère arbitraire est certain, soit la meilleure hypothèse. C'est dire.

Le Barreau de Guinée s'est mis en grève pour protester de cette situation³.

Ces disparitions s'inscrivent dans le cadre de violations très graves aux droits de l'Homme en Guinée.

Nous vous rappelons notamment que :

- Selon l'organisation Amnesty International, la répression des manifestations en Guinée a fait au moins 47 morts⁴ ;
- Selon les récents travaux de l'ACAT, « l'usage de la force létale par les agents d'application des lois fait rarement l'objet de réelles enquêtes et les auteurs de tirs mortels illégaux ne répondent quasiment jamais de leurs actes devant la justice guinéenne faute de volonté politique. Cela doit changer. »⁵

² https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/07/18/guinee-les-autorites-nient-les-arrestations-d-opposants-et-demandent-des-enquetes-sur-leur-enlevement_6252027_3212.html (pièce 2)

³ <https://www.voaafrique.com/a/guin%C3%A9-gr%C3%A8ve-des-avocats-pour-protester-contre-les-arrestations-arbitraires-/7700493.html> (pièce 3)

⁴ <https://information.tv5monde.com/afrique/guinee-la-repression-par-le-pouvoir-militaire-fait-au-moins-47-morts-selon-amnesty> (pièce 4)

⁵ <https://www.acatfrance.fr/appel-a-mobilisation/il-faut-enqueter-sur-tous-les-deces-par-balles-lies-a-des-manifestations> (pièce 5)

Nous demandons à ce que Messieurs Foniké MENGUE et Mamadou BILLO BAH, prisonniers politiques, soient mis en liberté de toute urgence ou que leurs corps soient rendus à leurs familles s'ils sont décédés.

Nous demandons que la CPI intervienne en urgence afin de demander des investigations immédiates sur le cas de ces deux personnes disparues.

Ces agissements nous semblent plus généralement devoir être mis en lien avec des crimes de disparitions forcées, relevant directement du Statut de Rome.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.



William BOURDON



Vincent BRENGARTH

PJ